

Que dire et pratiquer à propos du droit des gens ?

Rencontre le jeudi 6 février à 18h30

Aujourd'hui, il est clair que ce qu'on appelle communément "*les droits*" n'est plus de l'ordre d'un principe universel, dont les conséquences pratiques doivent s'appliquer à chacun, l'Etat en étant le garant supposé.

En appeler "*aux droits*" est de plus en plus assimilé à une demande d'assistanat, à une forme de mendicité, à un refus de modernité, un refus des "valeurs républicaines". Les droits sont devenus pour beaucoup une aberration, une vieillerie ou une utopie.

On peut donc dire qu'il s'est opéré dans les consciences un retournement complet de la notion du droit des gens : son principe de réalité est complètement défectueux.

Comment cela se manifeste ?

Quelques exemples :

- On ne parle plus de droits, mais "*d'accès aux droits*", pour bien signifier qu'il y a des conditions à remplir : il faut donc mériter les droits. En sous-entendu : "*tout le monde ne les mérite pas*".
- Le droit devient un privilège : il n'est pas pour tous, il est réservé à quelques-uns.
- Les droits de certains, qui sont vécus comme de l'assistanat, sont pensés et présentés comme des charges, des impôts à payer etc, en bref des inconvénients dont il serait justifié de ne plus vouloir supporter la charge prétendue.
- En rejetant sur l'ouvrier et l'employé le "*coût du travail*", l'Etat, le gouvernement et les partis, les rendent responsables du chômage, de la fermeture d'entreprises etc. La solution proposée est donc de réduire les droits de ceux qui sont désignés comme "coûtant cher".
- Tout cela place de nombreuses personnes dans l'interrogation : "*à quoi moi, individu dans ma situation particulière actuelle, j'ai droit ?*", cela indépendamment de tout principe énonçant un droit pour tous et ouvrant à des batailles pour un prescriptif possible.

- Un droit spécifique pour les étrangers a été petit à petit mis en place, et accepté en tant que tel, il a pour nom loi CESEDA. Son enjeu (réussi pour l'instant) est de sortir du droit général des milliers de personnes qui vivent et travaillent en France, et cela avec tous les dégâts objectifs qu'il occasionne dans la vie "des étrangers", et les dégâts subjectifs dans la pensée de tous.

Alors, que peut-on dire et pratiquer sur cette question des droits si on la réfléchit du point de ce qui arrive aux gens ?

Nous nous appuyerons sur 2 exemples pour essayer d'avancer sur cette question :

- 1) le logement (la pratique des délogements forcés et des restructurations imposées de la ville et de quartiers entiers, indépendamment de la volonté des gens concernés) ;
- 2) le droit des étrangers (notamment par rapport aux renouvellements des titres de séjour) ;

Nous verrons que la question des droits des gens est indissociable du respect que l'on porte ou non à chacun, de la dignité et du principe d'égalité (chacun compte, une vie = une vie).

Tel que cela se donne en situation aujourd'hui, notre pratique nous amène à dire que le respect des droits des gens se joue dans un rapport serré avec les autorités politiques ou administratives, et donc dans une capacité, sans cesse à renouveler, à porter des points précis qui ont valeur pour tous.

Nous renvoyons aussi à 2 lettres ouvertes que nous soutenons actuellement (à lire sur le site).

Rencontre le jeudi 6 février à 18h30

**Espace DURANTI, salle au 3^o étage
Rue du Lieutenant Colonel Pelissier, Métro Capitole, Toulouse**

Dans le cadre des "*Rencontres pour penser l'Aujourd'hui*", proposées par *CEUX QUI VEULENT LE PAYS POUR TOUS*.

Entrée libre

Pour nous contacter : Tél. : 06-13-06-94-62 ;
Mail : ouvriersgensdici@free.fr ; Site : <http://ouvriersgensdici.free.fr> ou www.ouvriersgensdici.net